

Compte-rendu de la séance du 11 octobre 2016

Séance du : 11 octobre 2016

Date de convocation : 6 octobre 2016

Date d'affichage : 13 octobre 2016

Assistaient à la séance : Mmes WALTON, ACQUAIRE, CLEENEWERCK;
Mrs ACQUAIRE, BEAUVOIS, FENOT, DEVENDEVILLE, LEFEVRE, ZIENTEK B

Absents excusés: Mrs FROISSART (proc. M. FENOT), ROUSSEAU, VANDEPUTTE,
PARANT, ZIENTEK S.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers représentés : 10

Secrétaire de séance : Mme WALTON

INFORMATIONS DIVERSES

- Lecture du compte-rendu de la séance du 13 septembre 2016 et adoption.
- Les travaux de terrassement dans le terrain du presbytère sont en cours.
- Une entreprise (centrale d'enrobé) va s'implanter temporairement près de l'autoroute.
- Le « goûter » du CCAS est prévu le 20 octobre 2016 à 18h30.
- L'opération brioche a eu lieu le weekend du 8 octobre. M. et Mme Véron s'en sont chargés.
- Toujours pas de nouvelles concernant la FDE, qui a été relancée.
- Mme Walton n'a pas pu assister à la réunion « Festival des contes », car retenue par une autre réunion.

SUBVENTION AFR

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil les travaux effectués par l'AFR et la demande de subvention de 3000.00 euros supplémentaires en découlant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'accorder une subvention supplémentaire de 3 000.00 (trois mille) euros à l'AFR d'Athies pour l'année 2016 (soit au total 8 000.00 (huit mille) euros).

LOYER DU PRESBYTERE

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil que lors d'une précédente réunion, le loyer du presbytère a été fixé à 650.00 euros (six cent cinquante euros). Cependant, et compte tenu de l'occupation du terrain adjacent, Monsieur le Maire propose de fixer le loyer à 700.00€ (sept cent euros).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De fixer le prix du loyer du presbytère à 700.00€ (sept cent euros)

QUESTIONS DIVERSES

- NEANT

Fin de séance à 19h30.

Signatures